

Il est indispensable qu'on ne s'habitue pas, que personne ne banalise ces actes

« *Je ne vous propose pas une minute de silence, mais une minute de colère* » clamait l'organisatrice du rassemblement devant le Panthéon, fin juin.

66 femmes se sont alignées et couchées sur l'esplanade. 66 femmes représentant le nombre de femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint depuis le début de l'année 2019.

Cette action, parmi beaucoup d'autres initiées par différents mouvements, avait pour objectif de dénoncer l'inaction du gouvernement alors que la lutte contre les violences faites aux femmes a été désignée comme Grande cause nationale l'année dernière, et que l'égalité entre les hommes et les femmes celle du quinquennat de M. Emmanuel Macron. L'hymne des femmes est chanté ; le nom des victimes égrené.

Et cela donne une force considérable aux propos, rendant une identité aux victimes au-delà d'un chiffre déjà insoutenable.

Il est indispensable qu'on ne s'habitue pas, que personne ne banalise ces actes.

Outre ces actions coup de poing pour rendre visible leur engagement et interpeller les citoyens et le gouvernement par l'espace public, le collectif contre les féminicides soutient une série de revendications à l'intention du gouvernement :

- L'application stricte des lois existantes ;
- Le versement d'un milliard d'euros par an pour lutter contre les violences conjugales afin notamment de créer 2 000 places d'hébergement dans les centres dédiés, de recruter et former 1 000 référents violences dans les commissariats et 1 000 personnels de justice pour traiter ces plaintes ;
- Créer des mesures de protection comme le téléphone grand danger, le bracelet électronique ou encore l'ordonnance de protection ;
- Protéger l'emploi des victimes ;
- Effectuer des campagnes de sensibilisation.

Enfin, des associations réunies en collectif préparent une demande d'inscription dans le droit du féminicide. Ce qui serait un grand pas pour la protection des femmes et la prise en charge de ces crimes, ainsi définis, par la justice. •

LES D.O. LES DOSSIERS DE L'OBSTÉRIQUE

TARIF D'ABONNEMENT
11 NUMÉROS PAR AN

Abonnement Particulier	Plein tarif	Étudiant(e)s* Retraité(e)s*
FRANCE	79,00 €	50,00 €
D.O.M.	84,00 €	60,00 €
EUROPE OCCIDENTALE	92,00 €	62,00 €
T.O.M./ÉTRANGER	94,00 €	65,00 €

* Joindre attestation.

Abonnement collectif de service 156,00 €

En cas de règlement incomplet, l'abonnement sera réduit proportionnellement.

Renvoyer le coupon à: Dossiers de l'Obstétrique - Éditions ESKA - 12 rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris - T. 01 42 86 55 65 - F. 01 42 60 45 35

ABONNEMENT 2019

VOS COORDONNÉES

M^{me} M^{lle} M. (en lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal | | | | | Ville

Pays Téléphone

E-mail

Exercice professionnel (Libéral, PMI, Public, Privé, Autre)

s'abonne aux **Dossiers de l'Obstétrique**
Éditions ESKA, 12 rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris
Tél. 01 42 86 55 65 - Fax 01 42 60 45 35 - Email: adv@eska.fr